

Notice sur l'indication correcte des sources

Principe:

- ☒ Tout ce qui est repris d'un autre ouvrage ou d'autres sources doit porter la mention de la source.
- ☒ Les citations textuelles doivent être mises entre guillemets, la source doit être indiquée juste à côté ou dans une note de bas de page.
- ☒ Dans le cas des illustrations et des tableaux, la source doit également être indiquée en dessous ou à côté.
- ☒ L'étude de cas doit en outre contenir une liste de toutes les sources utilisées à la fin de l'étude (avant l'annexe).

Citations

Tout travail écrit s'appuie sur des sources provenant d'autres auteurs. Il est absolument nécessaire de les mentionner clairement.

Dans le cas des citations, on distingue entre citations directes et indirectes. Une citation directe consiste à reproduire textuellement la formule d'un autre auteur, une citation indirecte à en restituer le sens ou à la résumer avec ses propres termes.

La mention de la source doit apparaître de manière succincte juste après la citation dans le texte (ou au plus tard à la fin du paragraphe) et figurer dans l'index bibliographique à la fin du travail.

Règles concernant les citations directes et indirectes

- ☒ **Les citations directes** (reproduction textuelle) sont mises entre guillemets. En principe, le numéro de page doit également être indiqué.

Exemple: «La prise en compte du récit de la famille améliore également les chances de guérison car son histoire rencontre écoute, compréhension et confirmation»
(Wright et al. 2014, p. 46).
(Nom de l'auteur, année de parution, numéro de page)

Lorsque plusieurs auteurs ont participé à l'ouvrage, on ajoute «**et al.**» après le premier nom.

- ☒ **Les citations indirectes** sont des passages qui ne sont pas repris textuellement. Une citation indirecte peut être mentionnée de plusieurs manières (voir exemples 1 et 2). En revanche, les indications dans la bibliographie demeurent toujours identiques. Au ZAG, une citation indirecte prend la forme d'un résumé qui retranscrit le sens du texte original. Elle peut se référer à une ou plusieurs pages.

Exemple 1:

Il est important d'intégrer le récit de la famille, car celui-ci peut favoriser la guérison (cf. Wright et al., 2014, p. 46).

(cf. nom de l'auteur, année de parution, numéro de page). Lorsque plusieurs auteurs ont participé à l'ouvrage, on ajoute «**et al.**» après le premier nom.

Exemple 2

D'après Wright et al. (2014, p. 46), il est important d'intégrer le récit de la famille car celui-ci peut favoriser la guérison.

Autres indications sur divers contenus bibliographiques**Indication des sources Internet**

Une source Internet ne peut être utilisée qu'à la condition de pouvoir être clairement identifiée et indiquée. Le lien direct vers le document sélectionné doit être fourni.

Indications dans l'index bibliographique:

Nom, prénom (année de parution). Titre. Sous-titre. Disponible sur: adresse exacte (date du téléchargement ou de la consultation).

Exemple bibliographique:

CDS – Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (2008). La suspension des prestations de l'assurance-maladie doit être levée. Proposition commune de réglementation de la CDS et de santésuisse au Parlement.

Disponible sur:

https://www.gdk-cds.ch/fileadmin/pdf/aktuelles/medienmitteilungen/mm_200810-f.pdf
(13.02.2011).

Indications des illustrations et des tableaux

Les tableaux et illustrations figurant dans le travail doivent être accompagnés d'un numéro et d'un titre. Les tableaux et illustrations sont numérotés à la suite séparément les uns des autres (tableau 1, 2, 3 etc., illustration 1, 2, 3 etc.).

Indication directe dans le texte:

Les tableaux sont accompagnés d'un numéro et d'un titre figurant en dessous avec les indications de sources.

Les illustrations sont accompagnées d'un numéro et d'un titre figurant en dessous avec les indications de sources.

Exemple de légende d'un tableau:

Tableau 1: Pathogene Orientierung versus salutogene Orientierung (Sauter, 2011, p. 116).

Exemple de légende d'une illustration:

Illustration 1: Das menschliche Skelett (Huch, 2015, p. 93).

Indications dans l'index bibliographique à la fin de l'étude de cas

En ce qui concerne l'index bibliographique, les indications suivantes sont obligatoires:

Un auteur

L'auteur est cité avec le nom et le prénom complets dans l'index bibliographique.

Mention dans l'index bibliographique:

Nom, prénom (année de parution). Titre. Sous-titre. Edition. Lieu. Editeur.

Exemple bibliographique:

Huch, Renate et al (édit.) (2015). Mensch, Körper, Krankheit. Anatomie, Physiologie, Krankheitsbilder. Lehrbuch und Atlas für die Berufe im Gesundheitswesen. 7^e édition. Munich. Elsevier Urban & Fischer.

Plusieurs auteurs

Si l'ouvrage mentionné a plusieurs auteurs, seul le premier auteur est cité et tous les autres sont remplacés par «et al.».

Mention dans l'index bibliographique:

Nom, prénom et al. (année de parution). Titre. Sous-titre. Edition. Lieu. Editeur.

Exemple bibliographique:

Hafner, Manfred et al. (2005). Psychiatrische und neurologische Syndrome. 4^e édition. Berne. Editions Hans Huber.

Règles générales pour les index (index bibliographiques, d'illustrations et de tableaux)

☐ Les index sont classés par ordre alphabétique avec le nom du premier rédacteur ou éditeur.

☐ L'index global avec les index bibliographiques, d'illustrations et de tableaux figure à la fin du travail avant l'annexe.

☐ Si la référence bibliographique, p. ex. l'auteur ou l'année, n'est pas connue, il faut le signaler en indiquant «pas de référence».

☐ Si le rédacteur ou l'éditeur n'est pas une personne physique, mais une institution ou un organisme (canton, Association suisse des infirmiers et infirmières ASI etc.), l'ouvrage est classé dans les index par ordre alphabétique avec le nom de l'institution ou organisme.

☐ S'il y a plusieurs lieux d'édition, la mention du premier lieu cité suffit.

☒ Les livres électroniques doivent être explicitement signalés comme tels dans les index.

Gestion des en-têtes et pieds de page

Pour des raisons de contrôle de plagiat, on ne doit pas mentionner des titres de personnes ou d'institutions dans un en-tête ou pied de page qui font référence au rédacteur ou à l'environnement personnel ou professionnel.

Sources utilisées:

ZAG – Zentrum für Ausbildung im Gesundheitswesen Kanton Zürich: Leitfaden zum Verfassen von Schriftlichen Arbeiten, 2016, p. 5 ss

Andreas Kalt: Quellen korrekt angeben. <https://herr-kalt.de/arbeitsmethoden/quellen-korrektangeben> (9.8.2018)

Kantonsschule Willisau: Verwendung von Quellen und Zitaten in wissenschaftlichen Arbeiten. https://kswillisau.lu.ch/-/media/KSWillisau/Dokumente/Dokumente/Maturaarbeit_Gymi/MATA_Wegleitung_QZ.pdf (7.8.2018)